



Sujet	Réunion d'information sur l'ouverture de la nouvelle école rue Rabelais				
Lieu:	Mairie d'Eaubonne	Date:	09-Avr-2018	Rédigé par:	D.Halie
		Date:			03-Mai-2018

Présents:

Grégoire Dublineau, Maire d'Eaubonne,
Aurore Jacob, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation,
Laure Raybaud-Antonelli, Inspectrice de l'Education Nationale,
Franck Begard, Directeur des sports et de l'Education,
Jeannine Jego, Conseillère Municipale,
Directeur du patrimoine (en charge des travaux)
(+2 autres représentants)
Parents d'élèves et public intéressé

No.	Actions	Qui	Quand
-	<p><u>Général</u></p> <p>Début : 20h30 Fin : (vers 22h30)</p>		
	<p><u>Enfance :</u></p> <p>Une nouvelle école rue des Bussy ouvrira dans 3 ans (10 classes prévues). En attendant son ouverture, le projet d'Ecole provisoire, rue Rabelais, tend à répondre à une problématique de sur effectif dans les écoles du secteur, qui ont du mal à absorber l'arrivée importante d'enfants (exemple, à Paul Bert, il y a eu 4 ouvertures de classe en 2 ans).</p> <p>Le but est de désengorger ces écoles dont les effectifs sont actuellement en moyenne de 28 à 30 enfants par classe en maternelle et de 30 à 33 enfants par classe en élémentaire.</p> <p>L'école prévue rue Rabelais est un bâtiment conçu pour une crèche et aménagé en école pour une période de 3 ans, avec 4 classes de 25 élèves maximum. Après les 3 ans, le relai sera fait à l'Ecole des Bussy (10 classes prévues).</p> <p><u>Aménagement / Equipement :</u></p> <p>Voir partie « Projet immobilier » ci-dessous.</p> <p>Le CDFAS à proximité pourra également accueillir les enfants pour les activités sportives.</p> <p><u>Classes/effectif actuel :</u></p> <p>4 classes ont été ouvertes en février par l'Education Nationale (capacité max : 100 élèves). Mais il y aura une fermeture de classe si les effectifs inscrits ne sont pas suffisants (par exemple, si 70 enfants sont finalement inscrits, il n'y aura que 3 classes au lieu de 4). Note : s'il y a fermeture de classe, cette classe pourra éventuellement être réouverte les années suivantes en fonction des effectifs.</p> <p>Il est prévu 4 enseignants dont un directeur/directrice qui aura une décharge si les 4 classes sont maintenues (temps de décharge de 1j fixe / semaine au cours duquel un 5^e enseignant interviendra - en revanche, pas de temps de décharge fixé pour le poste de direction si seulement 3 classes sont maintenues). Il est également prévu 1 ATSEM par classe de maternelle.</p> <p>Ces classes ne sont pour le moment pas définies car l'Education Nationale attend la fin des inscriptions des enfants et les effectifs finaux. A ce jour, les effectifs inscrits sont de 50 enfants (dont 10 CP/CE1 et 40 maternelles) - 15 familles supplémentaires avaient également manifesté un intérêt mais étaient en attente d'information complémentaire.</p> <p>Dans un souci de garder une cohérence de niveaux et d'éviter autant que possible les triples niveaux, l'école s'oriente vers des classes de CP/CE1 et de Maternelle pour la rentrée prochaine (pour le moment, il a été fait le choix de ne pas inscrire de niveaux du CE2 au CM2 pour la rentrée prochaine).</p> <p>Note : ces enfants passeront en classe supérieure dans cette même école (principe de continuité de la scolarité).</p> <p><u>Inscriptions / Admissions définitives :</u></p> <p>Les inscriptions se font sur la base du volontariat.</p>		



No.	Action Items	Who	When
	<p>Les inscriptions sont encore en cours en mairie (pas de date butoir prévue : fin juin ou même août) et la possibilité va également être ouverte à des familles d'autres secteurs (Mont d'Eaubonne et Jean Macé...) qui pourraient avoir un intérêt compte-tenu de la proximité de la gare du champ de course.</p> <p>L'admission devient définitive dans la mesure où les parents ne retirent pas leur inscription (pas de date butoir précise).</p> <p>Il ne sera pas nécessaire de faire une dérogation tous les ans (principe de continuité de scolarité). Seule une formalité administrative sera requise lors du passage de la grande section de maternelle en élémentaire.</p> <p>Par ailleurs, la possibilité restera ouverte pour les familles de faire une demande pour réintégrer l'école Paul Bert (ou autre) l'année suivante.</p> <p><u>Enseignement / projets pédagogiques :</u></p> <p>Postes ouverts : 3 postes enseignant + 1 directeur/directrice (avec ¼ de temps de décharge) + 1 enseignant en quart temps.</p> <p>A l'Education Nationale, les enseignants sont nommés à l'issu d'un premier mouvement informatique en fonction des demandes des enseignants volontaires (nomination autour du 15 mai).</p> <p>S'ils ne sont pas tous nommés en mai, les postes restants pourront être nommés en juin au cours d'un 2^e mouvement (dans ce cas, nommés à titre provisoire, c'est-à-dire pour une durée de 1 an).</p> <p>Quelques enseignants d'Eaubonne ont déjà manifesté leur intérêt pour cette école.</p> <p>Prérentrée des enseignants : 1 semaine avant la rentrée</p> <p>En ce qui concerne les projets pédagogiques, il est élaboré par l'équipe enseignante en fonction de l'école, du public accueilli pour répondre au projet national (diagnostic préalable des enseignants, puis présentation aux parents) : il faudra laisser le temps à l'équipe enseignante de le mettre en place (processus assez long).</p> <p>La kermesse ou autres festivités en dehors du temps scolaire sera fonction de l'équipe pédagogique et en lien avec les parents.</p> <p>Autres animations au sein de l'école ? cela dépend de l'équipe pédagogique qui aura également la possibilité de participer aux projets de la mairie (tels que salon du livre, déplacement d'auteurs dans les écoles, projets de musique en partenariat avec l'Orange Bleue, etc.). Un budget « car » est généralement attribué aux écoles pour organiser des sorties scolaires. Compte tenu de l'éloignement de l'école (par exemple par rapport à l'Orange Bleue/Médiathèque), une rallonge est prévue sur le budget « car » de l'école Rabelais (également pour assurer les déplacements au CDFAS...).</p> <p><u>Adaptation petite section :</u></p> <p>En fonction des effectifs de petite section, la rentrée peut être étalée sur plusieurs jours. Les parents seront contactés individuellement pour expliquer les modalités.</p> <p>Compte-tenu du calendrier des travaux, il n'y aura peut-être pas de possibilité de visite préalable de l'école (ou éventuellement la veille ou l'avant-veille).</p> <p><u>Accueil périscolaire / restauration :</u></p> <p>A la rentrée prochaine, la semaine repasse à 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi).</p> <p>Il y aura un accueil périscolaire le matin (pour maternelles et élémentaires) et études/accueil périscolaire le soir (pour les maternelles : accueil jusqu'à 18h45 ; pour les élémentaires : études jusqu'à 18h avec enseignant puis accueil de loisirs jusqu'à 18h45).</p> <p>Le centre de loisirs du mercredi se fera de 7h30 à 18h45 sur 2 sites : dans le groupe scolaire Flammarion (pour les écoles Flammarion, Jean Macé, Cerisaie, Jean-Jacques Rousseau) et dans le groupe scolaire du Mont d'Eaubonne (pour les écoles du Mont d'Eaubonne, Paul Bert et Rabelais).</p> <p>Des navettes seront également prévues à l'école Rabelais, tout comme à l'école Paul Bert pour le ramassage des enfants pour le centre de loisirs.</p>		
	<p>Projet Immobilier :</p>		



No.	Action Items	Who	When
	<p>Bâtiment conçu pour être une crèche et aménagé en école. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 salles de classe (avec un dortoir situé entre 2 salles de classe), 1 salle polyvalente, 1 pôle de restauration (40 places → minimum 2 services de restauration seront prévus) 1 petite cour (environ 216 m2) avec mobilier enfant (maisonnette/toboggan) Salle de réunion / bureaux pour le personnel encadrant. <p><u>Echéancier:</u></p> <p>Les travaux démarrent mi-avril (assainissement, bassin de rétention, terrassement, fondations en début mai).</p> <p>Les bâtiments sont « modulaires » (éléments déjà préconstruits et assemblés sur place) : les éléments sont fabriqués en usine puis livrés fin juin-début juillet (les transports hors gabarit se feront la nuit). Le montage est prévu fin-juin-début juillet.</p> <p>La fin des travaux est prévue pour le 10 août.</p> <p>L'aménagement intérieur ainsi que l'aménagement de la cuisine est prévu jusque fin août.</p> <p>Question d'un parent : et si le planning n'est pas respecté ? Tout a déjà été prévu pour que le bâtiment soit livré avant la rentrée, avec un suivi régulier de l'avancement des travaux (réunions hebdomadaires).</p>		
	<p><u>Autres:</u></p> <p><u>Circulation:</u></p> <p>Les parents sont encouragés à déposer leurs enfants à pied ou à vélo. Un dépose-minute est prévu (environ 3 places). La signalisation va être renforcée pour ralentir la vitesse des véhicules rue Tuleu et rue Rabelais.</p> <p>Note d'un parent : Un feu rouge avec intersection n'est pas respecté. La mairie va essayer d'aménager ce feu.</p> <p><u>Stationnement :</u></p> <p>Il y a actuellement une réflexion globale sur le stationnement à cet endroit compte tenu de sa proximité avec la gare du champ de course et de l'ouverture de l'école (l'objectif principal étant de protéger les enfants). Actuellement, le stationnement est peu réglementé. Globalement, la circulation devrait augmenter dans les années à venir dans les communes. Les problématiques de stationnement doivent faire l'objet d'une réflexion avec les associations de quartier et les habitants (plusieurs possibilités étudiées : ne pas réglementer ? réglementer dans les rues ? comment ? le but étant que ça impacte le moins possible les résidents mais que ça évite de plus en plus de voitures).</p>		
	<p><u>Notes diverses :</u></p> <p>Les diverses précisions apportées suite aux questions posées au cours de la réunion ont été intégrées directement dans les différents points détaillés ci-dessus.</p>		